

***Niveau BTSA***

Le document est un objet (extensivité), support d'information (matérialité/immatériel). Un objet peut être considéré comme un document s'il y a la volonté d'un usager d'obtenir une information. L'information est inscrite (stabilisation, forme) sur le document, ce qui lui permet de pouvoir être communiquée (communication) à un autre moment ou dans un autre lieu (synchronie) que celui de sa création (informer, instruire). Le document permet d'accéder (communication) à l'information (transmission), de l'utiliser (s'informer, s'instruire) en réponse à un besoin (usage) et de la conserver dans le temps (conservation). L'inscription de l'information sur un document lui permet de remplir ses fonctions de preuve, de duplication, de diffusion du savoir... On distingue des documents par intention, où l'information est reçue dans le même sens que l'intention initiale de son auteur, et des documents par attribution, où l'usager assigne un sens différent à l'information que celui donné initialement par l'auteur (attribution, intention). On peut distinguer également le document primaire (ou original) et le document secondaire, qui signale l'information portée par le document primaire.

Le support et l'information sont inséparables : on ne peut concevoir une information qui serait une abstraction détachée de sa condition matérielle d'expression. Il est important et contraint le contenu. Il est utilisé d'une façon particulière, qui n'est pas seulement définie par des caractéristiques matérielles, mais aussi par des formes d'expression et des usages culturels. Ainsi, le support oriente la manière d'écrire et l'on peut dégager des caractéristiques de l'information liées au support.

Le contexte de production de l'information se repère à partir de l'auteur, qui produit une information dans un contexte spécifique. Son identification permet de mieux comprendre l'information produite (connotation information).

Le contexte d'édition du document permet de repérer le trajet que fait l'information entre son inscription sur un support et sa diffusion à un public (éditeur reconnu, spécialisé...), l'adresse et le type de site pour l'information numérique (site institutionnel, blog personnel...), la date de publication.

Le contexte de réception de l'information et du document : le récepteur reçoit une information en consultant un document dans un contexte spécifique (scolaire, professionnel, loisir, lieu, temps) et se l'approprie suivant son besoin d'information (apprendre, restituer, communiquer, se divertir, prendre une décision).

Le document par intention et par attribution : on distingue des documents par intention, où l'information est reçue dans le même sens que l'intention initiale de son auteur, et des documents par attribution, où l'usager assigne un sens différent à l'information que celui donné initialement par l'auteur (attribution, intention).

*Niveau bac professionnel*

Le document est un objet (extensivité), support d'information (matérialité/immatériel). Un objet peut être considéré comme un document s'il y a la volonté d'un usager d'obtenir une information. L'information est inscrite (stabilisation, forme) sur le document, ce qui lui permet de pouvoir être communiquée (communication) à un autre moment ou dans un autre lieu (synchronie) que celui de sa création (informer, instruire). Le document permet d'accéder (communication) à l'information (transmission), de l'utiliser (s'informer, s'instruire) en réponse à un besoin (usage) et de la conserver et de l'utiliser dans le temps (conservation). L'inscription de l'information sur un document lui permet de remplir ses fonctions de preuve, de duplication, de diffusion du savoir... (fonctions).